



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

(ISIN: FR0000120164; NYSE : GGY)

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE ET VERITAS DGC INC. ANNONCENT LES RÉSULTATS PROVISOIRES DES CHOIX RELATIFS AU TYPE DE RÉMUNÉRATION DE LA FUSION

PARIS le 12 janvier 2007 – Compagnie Générale de Géophysique et Veritas DGC Inc. ont annoncé ce jour que, sur la base des résultats préliminaires des procédures de choix du type de rémunération en numéraire ou en actions de la fusion, reçus jusqu'à la date limite de hier, la rémunération en numéraire a été sursouscrite. Les actionnaires ayant choisi une rémunération en numéraire recevront une rémunération combinant du numéraire et des actions, les actionnaires ayant choisi une rémunération en actions ainsi que tous les actionnaires n'ayant pas valablement choisi un type de rémunération recevront une rémunération en actions. Le montant de la rémunération en numéraire sursouscrite ainsi que la répartition exacte de la rémunération en numéraire ne seront cependant pas connus avant la détermination des résultats définitifs des choix effectués, à la fin de la période relative à la procédure de notification de garantie de livraison.

Un nombre important des choix pour une rémunération en numéraire et en actions mentionnés ci-dessus ont été effectués conformément à la procédure de notification de garantie de livraison, en vertu de laquelle des certificats matérialisant les actions ordinaires Veritas (ou une confirmation attestant de l'inscription en compte des dites actions dans les registres de Veritas) doivent être remis à l'agent d'échange avant le 17 janvier 2007, 17h00, heure de New York City time. Si l'agent d'échange n'a pas reçu le certificat ou la confirmation requis avant cette échéance les actions ordinaires Veritas relatives à ces choix seront considérées comme des actions n'ayant pas valablement choisi entre les types de rémunération.

Après détermination des résultats définitifs des choix effectués, la rémunération de la fusion, ainsi que sa répartition, seront évaluées sur la base de la formule stipulée dans la convention de fusion et déterminées en fonction, notamment, du nombre d'actions ordinaires Veritas existant immédiatement avant la réalisation de la fusion, des résultats définitifs des choix effectués, du cours moyen de clôture, par action, des ADS de CGG à la bourse de New York, tel que publié dans *The Wall Street Journal*, au cours de la période de valorisation (c'est-à-dire la période de 20 jours de bourse consécutifs se terminant le troisième jour calendaire précédant la date de réalisation de la fusion). Un communiqué de presse annonçant la rémunération définitive de la fusion sera diffusé dès détermination de cette rémunération.

La rémunération de la fusion ainsi que les procédures de choix du type de rémunération sont plus amplement détaillées dans la note d'information en date du 30 novembre 2006 qui a été adressée par courrier, autour du 5 décembre 2006, aux actionnaires de Veritas. Il est fortement recommandé aux actionnaires de Veritas de procéder à une lecture attentive et exhaustive de cette note d'information.

CGG et Veritas prévoient que la fusion soit réalisée ce jour. Cette réalisation reste conditionnée à la satisfaction des conditions habituelles stipulées dans la convention de fusion.

A propos de CGG :

CGG (www.cgg.com) est l'un des leaders mondiaux des services géophysiques (notamment acquisition de données sismiques, traitement et interprétation de réservoirs) réalisés pour le compte des compagnies pétrolières et gazières ainsi que l'un des premiers fabricants d'équipements géophysiques, à travers sa filiale Sercel.

CGG est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris SA (ISIN : 0000120164) et le New York Stock Exchange (sous la forme d'American Depositary Shares, NYSE : GGY).

A propos de Veritas :

Veritas DGC, Inc. (www.veritasdgc.com), dont le siège social est à Houston, Texas, est une société leader dans la fourniture d'informations et de services géophysiques à l'industrie pétrolière au niveau mondial.

Veritas est coté sur le New York Stock Exchange (ticker: VTS).

Contact :

Christophe Barnini

Tel.: +33 1 64 47 38 10

e-mail : Invrel@cgg.com

web: www.ccg.com